ANNEXE 1 : CONTROLE DES PRESTATIONS

ANNEXE 1A
Mode opératoire des contrôles qualité

ARTICLE 1. POPULATION DE CONTROLE

Les locaux sont découpés en zones. Ce découpage est laissé à l'initiative de l'ANSM.

Zone 1 Circulation, parking...

Zone 2 Bureaux, secrétariat

Zone 3 Salle de réunion, …

Zone 4 Sanitaires, coin café…

Zone 5 Ascenseurs, locaux divers…

Chaque contrôle porte sur les 5 zones. Les sous-zones sont sélectionnées de manière aléatoire.
La personne publique ou son représentant a la possibilité de choisir des sous-zones supplémentaires, s'il le juge utile, pour souligner une situation de non-conformité. Ces sous zones peuvent être choisies dans une autre direction.

ARTICLE 2. REGLES PARTICULIERES A APPLIQUER LORS DU CONTROLE

Certaines règles sont à respecter pour permettre la bonne exécution des tests :

* de préférence, le test s'effectue sur l'objet ou sur la surface de référence la plus sale ou la plus significative dans la sous-zone testée,

* pour évaluer les salissures adhérentes, seules les salissures nettoyables à l'aide d'un détergent neutre sont comptabilisées. Lors du contrôle, il est utile de se munir d'un chiffon et d'un pulvérisateur afin de tester les salissures soumises à contestation.

* pour évaluer une tache de propreté au sol : il est utile de se munir d'un récipient contenant une solution de détergent de lavage dosée et d'un chiffon blanc. Laisser quelques gouttes imprégner le sol durant 1 à 2 minutes, puis sécher à l'aide du chiffon, si une tache de propreté apparaît il y a défaut, dans le cas contraire il n'y a pas de défaut de propreté.

En cas de conflit sur une mesure, le titulaire doit prouver que le défaut constaté n'est pas nettoyable (tâches de peintures,...).

ARTICLE 3. INFORMATION SUR LES DIFFERENTES FICHES

3.1 Information de la fiche de contrôle ou moyen de contrôles adaptés

Chaque fiche de contrôle peut comprendre :
* Les tests possibles par secteur classés par type (surface sols, surfaces verticales ou horizontales, mobilier)

* Les mesures à effectuer pour chaque test.

* Les objectifs, déterminant le nombre de défauts admissibles.

* Le constat, dans laquelle le représentant de l'ANSM note objectivement et quantitativement le nombre de défauts constatés.

* Les résultats conformes, dans laquelle le représentant de l'ANSM note 1 si le défaut constaté est conforme à l'objectif, 0 si le défaut constaté n'est pas conforme à l'objectif.

* La note du secteur permet de déterminer le pourcentage réalisé lors du contrôle dans chaque secteur, par la formule suivante :

(NB de résultats conformes/NB de mesures effectuées) x 100 = note du secteur en %

Toute autre proposition équivalente peut être acceptée au cours du marché par l'ANSM dès lors qu'elle répond aux impératifs spécifiés dans le cahier des charges. Elle ne donne lieu à aucun supplément de prix.

3.2 Information de la fiche récapitulative

Les résultats du contrôle de chacune des 5 zones sont centralisées sur une fiche récapitulative proposée par le titulaire à l'appui des fiches de contrôle, afin de déterminer le pourcentage de qualité atteint lors de chaque contrôle.

La fiche récapitulative comprend :

* La date et l'heure du contrôle, étant observé que chaque contrôle ne peut s'effectuer qu'après l'intervention du titulaire.
* La localisation en toutes lettres de chaque secteur.
* Le pourcentage obtenu lors du contrôle de chaque zone.
* Le pourcentage pondération pour obtenir le niveau de propreté requis.
* Les résultats par zone, afin de vérifier le pourcentage obtenu par zone.
* Une colonne totale en pourcentage déterminant la note du contrôle.

La note du contrôle est obtenue par le calcul de la moyenne des notes obtenues par zone.

Cette fiche doit être signée par les représentants de l'ANSM et du titulaire à la fin de chaque contrôle.

La fiche récapitulative peut être validée par le responsable l'ANSM habilité à justifier de la carence de l'entreprise (absence,...).

ANNEXE 1B

Liste des éléments et critères pris en compte

LISTE DES ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE LORS DES CONTRÔLES

La liste ci-dessous reprend les surfaces sur lesquelles porteront les mesures.

1/ Sols :

. Thermoplastiques ou assimilés,

. Carrelage ou assimilé,

. Parquet,

. Ciment peint ou teinté ou lissé,

2/ Sols textiles (moquettes).

3/ Portes, portes vitrées et impostes vitrés.

4/ Poubelles de tri.

5/ Bureaux.

6/ Claviers et téléphones.

7/ Surfaces horizontales :

. Armoires (rangement, vestiaires),

. Comptoirs (dessus),

. Classeurs verticaux,

. Appuis de fenêtres ou murets,

. Plinthes,

. Étagères,

. Distributeurs de boissons,

. Panneaux d'affichage,

. Cloisons séparatrices,

. Stores,

. Tuyauteries,

. Piétements de chaises ou fauteuils,

. Tableaux,

. Rampes d'escaliers,

. Armoires,

. Coffrets électroniques,

.
Fauteuils.

8/ Surfaces verticales :

. Écrans ordinateurs et vidéo,

. Murs (carrelés, peints, textiles muraux),

. Armoires en tous genres (portes et façades),

. Coffrets électriques (façades),

. Bureaux (piétements, tiroirs, panneaux verticaux),

. Compteurs (façade),

. Classeurs verticaux (façades),

. Distributeurs de boissons,

. Panneaux d'affichage,

. Signalétique,

. Tuyauteries,

. Appareils ou machines (photocopieurs, distributeurs, carters d'ordinateurs...),

. Vitrerie des portes d'Accès,

. Châssis de portes vitrées,
Cloisons, Fauteuils.

9/ Cuvettes W-C.

10/ Bacs à douches.

11/ Lavabos et éviers.

12/ Miroirs.

13/ Robinetterie.

14/ Distributeur de papier toilette.

15/ Distributeurs de savon.

16/ Appareillages et distributeurs annexes.

17/ Meubles.

18/ Chaises.

19/ Fauteuils.

20/ Signalétiques.

21/ Luminaires.

22/ Pendules, Horloges.

23/ Objets meublants.

24/ Tables.

ANNEXE 2 : SUPERFICIE et DESCRIPTIF DES LOCAUX

Annexe 2 A : Détails des surfaces au sol (bâtiments principaux) et situation géographique

BATIMENT PRISME (RESTAURANT)

Etage	Type de locaux	Surface en m²	Revêtement	Niveau de qualité
Restaurant	Salles de restaurant RDC bas	155	PVC	Haute Qualité
	Sanitaires	11	carrelage	Standard
	Salle de restaurant RDC haut	246	PVC	Haute Qualité
	Sanitaires	15	Carrelage	Standard
1er étage	Salle reunion	153	PVC	Standard
	Escalier	10	PVC	Standard
	Circulation	25	PVC	Standard
SURFACE TOTALE EN M²		**615**		

BATIMENT A

Etage	Type de locaux	Surface en m²	Revêtement	Niveau de qualité
RDC	Salles de réunions	489,5	moquette	Salles A011 ET A012 : haute qualité
				Autres salles : standard
	Bureaux	153	moquette	Standard
	Sanitaires / Douches	55	carrelage	Haute Qualité
	Ozio	9	moquette	Standard
	Salle d'activité	85	PVC	Haute Qualité
	Nouvelle salle	56	PVC	Standard
	Formation	34	moquette	Standard
	Circulation	255	moquette	Standard
	Archives/ L.T	137	moquette	Economique
SURFACE EN M²		1 273,50		
1er étage	Bureaux	570,16	PVC	Standard
	Sanitaires	44,82	PVC	Standard
	Salle de réunions	76,75	PVC	Standard
	Archives/ L.T	269,31	PVC	Economique
	Circulation	369,95	PVC	Standard
SURFACE EN M²		1 330,99		
2eme étage	Bureaux	700,22	moquette	Standard
	Archives/ L.T	52,5	PVC	Economique
	Salle de réunions	21,06	moquette	Standard
	Sanitaires	39,38	carrelage	Standard
	Circulation	267,01	moquette	Standard
SURFACE EN M²		1 080,17		
3eme étage	Bureaux	674	moquette	Standard
	Salle de réunions	24,46	moquette	Standard
	Archives/ L.T	75,32	PVC	Economique
	Sanitaires	35,2	carrelage	Standard
	Circulation	270,24	moquette	Standard
SURFACE EN M²		1 079,22		
Divers	Escaliers, Palier,	72	PVC/carrelage	Standard
	Escaliers de secours		béton	Economique
SURFACE TOTALE EN M²		**4 835,88**		

BATIMENT B

Etage	Type de locaux	Surface en m²	Revêtement	Niveau de qualité
RDC	Stockage /activités/L.T	445	PVC	Economique
	Médecine de travail	69	PVC	Standard
	Bureaux	550	moquette	Standard
	Sanitaires /douches	48	carrelage	Standard
	Circulation	347	PVC	Standard
SURFACE EN M²		1459		
1er étage	Bureaux	768	moquette	Standard
	Archives/ L.T	23	moquette/PVC	Economique
	Sanitaires	48	carrelage	Standard
	Circulation	317	moquette	Standard
SURFACE EN M²		1156		
2eme étage	Bureaux	780	moquette	Standard
	Archives/ L.T	25	PVC	Economique
	Sanitaires	48	carrelage	Standard
	Bureau	30	PVC	Standard
	Circulation	209	moquette	Standard
SURFACE EN M²		1092		
3eme étage	Bureaux	894	moquette	Standard
	Archives/ L.T	19	moquette	Economique
	Salle de réunion	22	moquette	Standard
	Sanitaires	48	carrelage	Standard
	Circulation	219	moquette	Standard
SURFACE EN M²		1202		
Sous sol -1	Parking	1522	sol peint	Economique
Divers	Escaliers, Palier	342	carrelage	Standard
	Escaliers de secours			Economique
SURFACE TOTALE EN M²		**6 773,00**		

BATIMENT C et D

Etage	Type de locaux	Surface en m²	Revêtement	Niveau de qualité
RDC HAUT	Accueil	110	PVC	Haute qualité
	Bureaux	120	PVC	Standard
	Work café	254	PVC	Haute qualité
	Salles de réunions	251	PVC	Standard
	Sanitaires	41	Carrelage	Haute qualité
	Circulation /dégagements	211	PVC	Standard
	Archives+L.T	18	PVC	Economique
	Hall	95	carrelage	Haute qualité
SURFACE EN M²		1100		
RDC BAS	Circulation	211	PVC	Standard
	Bureau	900	PVC	Standard
	Maintenance technique	87	PVC	Economique
	Sanitaires	37	Carrelage	Standard
SURFACE EN M²		1235		
1er étage	Circulation	187	PVC	Standard
	Bureaux	718	PVC	Standard
	Archives+L.T	12	PVC	Economique
	Sanitaires	39	Carrelage	Standard
SURFACE EN M²		956		
2eme étage	Bureaux	676	moquette	Standard
	Circulation /dégagements	136	moquette	Standard
	Archives+L.T	28	PVC	Economique
	Circulation /dégagements	53	carrelage	Standard
	Bureaux	196	PVC	Standard
	Sanitaires	39	carrelage	Standard
SURFACE EN M²		1128		
3eme étage	Bureaux	874	PVC	Standard
	Sanitaires	39	PVC	Standard
	Circulation /dégagements	187	PVC	Standard
	Archives+L.T	39	PVC	Economique
SURFACE EN M²		1139		
4ème étage	Bureaux	890	PVC	Standard
	Sanitaires	39	PVC	Standard
	Circulation /dégagements	191	PVC	Standard
	Archives+L.T	20	PVC	Economique
SURFACE EN M²		1140		
5ème étage	Bureaux	514	PVC	Standard

	Sanitaires	39	PVC	Standard
	Circulation /dégagements	111	PVC	Standard
	Archives+L.T	13	PVC	Economique
SURFACE EN M²		677		
6ème étage	Bureaux	516	PVC	Standard
	Sanitaires	39	PVC	Standard
	Circulation /dégagements	111	PVC	Standard
	Archives+L.T	9	PVC	Economique
SURFACE EN M²		675		
Sous sol -1	Parking	1979	Sol peint	Economique
Sous sol -2	Parking	610	Sol peint	Economique
	Archives	1350	Sol peint	Economique
DIVERS	Escaliers, Palier,	540	Carrelage	Standard
SURFACE TOTALE EN M²		**12 529,00**		

Annexe 2 B : Détail des vitreries

Nature	Bâtiment	Surfaces en m²
Cloisons vitrées	B	1 200
	C/D/Prisme	2250
	A	359
Vitres externes	C/D/Prisme	3 150
	B	2 568
	A	2 200
Allèges aluminium	C/D/Prisme	1 750
	B	1 200
Portes vitrées (0,90m x 2,04m) avec impostes vitrées (0,90 x 0,50)	A	173
	B	140
	CD	63

NB1: les surfaces sont données pour une face

Annexe 2 C : Liste des sanitaires

BATIMENT	ETAGE		TOILETTES		DOUCHES
		HOMMES	DAMES	HANDICAPES	
A	RDC	5	6	3	4
	1er étage	4	4	2	
	2ème étage	3	4	2	
	3ème étage	4	4	2	
B	RDC	8	10	4	4
	1er étage	6	6	1	
	2ème étage	4	4	2	2
	3ème étage	6	6	1	
D	2ème sous-sol	1			
	RDC Bas	3	4		2
	RDC Haut	2	5	1	
	1er étage	2	2	1	1
	2ème étage	1	4	1	
	3ème étage	1	4		
	4ème étage	2	3	1	
	5ème étage	2	3	1	
	6ème étage	2	4		
C	RDC Informatique	1	1	1	
	1er étage	2	2		
	2ème étage	2	2		
	3ème étage	2	2		
	4ème étage	2	2		
PRISME	Restaurant rdc bas et haut	1	1	2	
TOTAL		**66**	**83**	**25**	**13**

ANNEXE 3 : CONSOMMATION MENSUELLE DES FOURNITURES SANITAIRES DONNEE A TITRE INDICATIF

ARTICLES	CARACTERISTIQUES	OBSERVATIONS	Quantité mensuelle Estimative
PAPIER TOILETTE	Le papier est prédécoupé pour simplifier la mise en place. Délitage optimal Souple et résistant Grande autonomie (1 rouleau = 20 rouleaux ordinaires) - Respectueux de l'environnement, il est fabriqué à partir de papier recyclé Ecologique : 100 % biodégradable, il est certifié Écolabel	Ecologique, résistant et ne se déchire pas dans l'appareil, épais et doux	195 rouleaux
ESSUIE MAIN	Très absorbant Souple et résistant Agréé pour le contact alimentaire Facile à changer 100 % biodégradable, il est certifié Écolabel (FR/004/005) Papier issu de forêts gérées durablement : certifié FSC Fabriqué en France		395 rouleaux
SAVON	Les cartouches de savon sont scellées afin de prévenir toute contamination.		80 poches de 1 litre
ENTRETIEN CONTAINER D'HYGIENE FEMININE	Le container doit être muni d'un sac plastiques renforcé et biocide	L'échange se fait tous les 15 jours,	108

ANNEXE 4 : LISTE INDICATIVE DES PRODUITS D'ENTRETIEN

Nettoyant détartrant parfumé
Détergent dégraissant sols et surfaces
Nettoyant enzymatique surfaces universel
Extraction des chewing gum
Décapant graffiti
Détartrant désinfectant surodorant
Détergent acide
Détergent neutre parfumé concentré
Dégraissant surfaces hyperactif
Dégraissant surpuissant des surfaces
Détartrant WC parfumé
Nettoyant sols et surfaces neutre universel
Nettoyant surodorant sols universel (pour certains lieux)
Nettoyant détartrant parfumé
Nettoyant surfaces universel
Nettoyant vitres et surfaces stratifiées et verres
Nettoyant désinfectant inox alimentaire
Désinfectant sans rinçage
Désinfectant de surfaces (Exemple COVID)
Détergent à base de cire d'abeille
Détergent à base de cire d'abeille, aspect brillant
Dégraissant industriel solanté
Détergent détachant à l'oxygène actif
Détachant moquette et textile

ANNEXE 5 : PRESENTATION INDICATIVE DES ZONES OCCUPEES

Fréquences horaires	Flux des agents	Zones susceptibles d'être occupées par les agents ANSM
7h00- 9h45	Arrivée des collaborateurs	Entrées-Parking-Abords-Accueil-Circulations- -ascenseurs-
07h00-11h30	Temps de travail	Bureaux -Accueil-salles de réunion
11h30-14h00	Pause déjeuner	Restaurant-cafétéria-abords
14h00-19h00	Temps de travail	Bureaux- -salles de réunion
16h15-20h00	Départ des collaborateurs	Entrées-Parking-Abords-Accueil-Circulations ascenseurs

* Pour les salles de réunions, l'ANSM dispose d'un logiciel de réservation permettant de déterminer le taux d'occupation des salles de réunion. L'ANSM transmettra selon un rythme hebdomadaire au titulaire du marché le planning de réservation des salles de réunion. Il est entendu que toute salle de réunion réservée doit au préalable être nettoyée.

* Le PC sécurité est ouvert 24h/24 et l'accueil de 8h00 à 18h00.